

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 82 CONCERNANT FAURECIA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2020 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

✂

FAURECIA

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 26 JUIN 2020

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 20 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,8% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 :
Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- RESOLUTION 21 : Option de sur allocation (green-shoe)

Analyse

La résolution 21 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 20 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 :
Titre I-C 1-2 (b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- RESOLUTION 29 : Modification statutaire – Abaissement du seuil statutaire de déclaration de franchissement

Analyse

La résolution propose d'abaisser de 2% à 1% le seuil statutaire de déclaration puis tout multiple de 1% au-delà, avec un délai de déclaration de 4 jours, ce qui pourrait être assimilé à un dispositif destiné à contrer une prise de contrôle.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 :
Titre I C 1

L'AFG n'est pas favorable, et ce dans l'intérêt des minoritaires, à l'existence de dispositifs anti-OPA.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de FAURECIA SE

Le conseil d'administration de FAURECIA SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale 53,8% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Michel de Rosen	Président	Libre d'intérêts	100%	M	69	FR	4	2024	0	4		P	
	Patrick Koller	Dirigeant	Non-libre d'intérêts	100%	M	61	DE	3	2021	1	1			
	Daniel Bernardino	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	49	PT	3	2021	0	1			M
	Philippe de Rovira	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	83%	M	47	FR	2	2021	1	1		M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Olivia Larmaraud	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	62	FR	4	2024	1	1	M		
	Peter Mertens	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	59	DE	1	2023	0	1			M
	Grégoire Olivier	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	83%	M	59	FR	2	2023	1	1			
	Robert Peugeot	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	70	FR	13	2021	0	5			M
	Emmanuel Pioche	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	54	FR	3	2021	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Odile Desforges		Libre d'intérêts	100%	F	70	FR	4	2024	0	3	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Linda Newton Hasenfratz		Libre d'intérêts	83%	F	54	CA	9	2024	1	1			P
	Penelope Herscher		Libre d'intérêts	100%	F	59	US	3	2021	0	4		M	
	Valérie Landon		Libre d'intérêts	100%	F	57	FR	3	2021	1	1	M		
	Yan Mei		Libre d'intérêts	100%	F	64	CN	1	2023	0	3			
	Denis Mercier		Libre d'intérêts	100%	M	60	FR	1	2023	1	1		M	

2. Spécificités

- Les statuts de la société FAURECIA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Forme juridique de SE.
- Comité d'audit intégrant un représentant des salariés de l'entreprise.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET